**Auto-Ecole COLBERT**

427, Rue Gabriel Peri - 92700 COLOMBES

****01.47.80.48.43 **– **Colbert92700@hotmail.fr **–** [**https://auto-ecole-colbert.fr/**](https://auto-ecole-colbert.fr/)

**Siret :** 394 163 851 000 14 **- Code APE :** 8553Z - RCS NANTERRE

**N° Agrément :** A0209257360

**N° d’Activité Professionnel :** 11922444792

**LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L’EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

**Les enjeux de la formation à la conduite**

La conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. Aussi, la route est un espace public soumis à une réglementation spécifique.

L'objectif général de la formation à l’examen de conduite est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

Puisqu’un accident est la conséquence d’un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes. En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l’alcool, puis des stupéfiants [19% et 9%].

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

**Le déroulement de la formation**

Au sein de votre auto-école, le dispositif pédagogique nécessaire à votre apprentissage est le suivant :

• Une *évaluation préalable* avant l’entrée en formation. Cette évaluation porte sur vos connaissances théoriques et vos savoir-faire en pratique. Elle est menée sur tablette ou en voiture et dure entre 50 et 60 minutes.

Cette évaluation permet l’estimation du nombre de leçons nécessaire à votre formation. Cette formation sera d’au moins 20 heures pratique pour la catégorie B sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1) et 13 heures pour la catégorie B78.

À la suite de cette évaluation, un contrat de formation est établi.

Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties au cours de votre formation.

Ces cours sont organisés les :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Cours de conduite pratique |
| LUNDI | 08H à 12H et 14H à 20H |
| MARDI | 08H à 12H et 14H à 20H |
| MERCREDI | 08H à 12H et 14H à 20H |
| JEUDI | 08H à 12H et 14H à 20H |
| VENDREDI | 08H à 12H et 14H à 20H |
| SAMEDI | 08H à 12H |

Les tests d’évaluation sont également possibles à distance avec un identifiant et un mot de passe.

Dès que vous atteignez le niveau requis vous pouvez vous inscrire à l’épreuve du code de la route.

Vous pouvez vous former en alternant la formation théorique et la formation pratique.

• *Un apprentissage progressif de la conduite.*

Depuis l’entrée en vigueur du REMC l’objectif général de la pédagogie au sein des formations est de donner la priorité à un apprentissage axé sur les comportements de l’élève [compréhension des règles et de leur utilité, prise de conscience des risques, auto-évaluation], au-delà du simple transfert de connaissances et de savoir-faire techniques.

* 4 compétences générales sont enseignées, ces compétences sont détaillées dans votre livret de formation.

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voire nul, dans un second temps apprendre à appréhender la route et circuler dans des conditions normales, puis apprendre à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin apprendre à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

* Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédures / Risques / Influences de l’entourage et des pressions sociétales

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles du livret.

En fin de leçon votre enseignant rempli votre fiche de suivi qui retrace votre progression et valide vos compétences et vous invite à remplir votre livret de formation.

En fin de formation un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l’examen pratique du permis de conduire. Il s’effectue dans le cadre d’un examen blanc pour retrouver les conditions de l’examen.

**Lorsque l’ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

Les cours pratiques sont individuels et peuvent être dispensés par 2 enseignants.

•*L’utilisation systématique du livret d’apprentissage* comme outil de dialogue entre l’élève et l’enseignant.

- Le livret d’apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l’élève et l’enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation.

- **La détention du livret d’apprentissage est obligatoire** pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l’obtention du permis de conduire (art. R. 221-3 du code de la route). En cas de contrôle routier, le livret est présenté aux forces de l’ordre pour justifier de la situation d’élève conducteur avec le CERFA d’inscription en préfecture qui est joint dans le livret.

•Faire accompagner l’élève par un enseignant à chaque présentation à l’examen pratique.

•Mettre en place la formation continue de nos enseignants à chaque fois que cela est nécessaire.

•Mesurer la satisfaction de nos élèves.

**Les épreuves du permis**

*L’examen théorique général :*

L’épreuve se passe dans un centre d’examen géré par un opérateur privé.

L’épreuve se passe sur une tablette en individuel, c’est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l’examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

*L'examen pratique comprend :*

**.**La vérification de la recevabilité des documents d’examen ;

**.**L’accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;

**.**La présentation de l’épreuve par l’examinateur ;

**.**Une phase de conduite effective d’une durée minimale de 32 minutes ;

**.**La réalisation d’une manœuvre en marche arrière et un arrêt de précision ;

**.**Des questions portant notamment sur la vérification à l’intérieur ou à l’extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

